



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation de la visite à domicile des médecins

Question écrite n° 30519

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessaire revalorisation tarifaire de la visite médicale à domicile. En effet, à l'occasion de la crise sanitaire récente, les médecins libéraux et les associations SOS médecins sur le territoire ont été particulièrement impliqués dans la lutte contre l'épidémie de covid-19. Présents 24 heures sur 24 et 365 jours par an, ils se sont adaptés à la situation en réorganisant leurs gardes et en mettant en place des consultations à distance. Ils ont, malgré les risques encourus, continué à faire des visites à domicile auprès des plus fragiles. Or il est bien évident que lorsque les patients ne peuvent se déplacer, les visites à domicile sont irremplaçables pour réaliser un examen complet. Cela permet souvent de laisser le patient à domicile et de ne pas surcharger les urgences. C'est la raison pour laquelle les médecins demandent de toute urgence une juste revalorisation de la visite à domicile alors qu'une majoration des visites en Ehpad vient d'être mise en place. Elle lui demande par conséquent de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement pour mettre fin à cette injustice tarifaire qui pourrait conduire à un désengagement des médecins de terrain, indispensables au bon fonctionnement de la médecine de ville.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30519

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2020](#), page 4339

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)